



ASTHMATIQUES, PENSEZ AU THERMALISME !

C'est dans la vallée de la Haute Dordogne, grâce à son climat semi-continental et sa moyenne altitude que l'on trouve tous les soins et les atouts dont un très bon environnement pour réussir une cure thermale.

Les traitements thermaux peuvent se résumer en trois types :

- ◆ Les techniques balnéologiques destinées à agir de façon réflexe sur l'appareil respiratoire : aérobains, différentes sortes de douches, bains, affusions thoraciques ;
- ◆ Les techniques qui ont pour but d'amener l'eau minérale au contact de la muqueuse des voies respiratoires supérieures et inférieures soit sous forme d'inhalation ou bien sous forme d'aérosol collectif (eau transformée en brouillard).
- ◆ L'utilisation des gaz thermaux en douches nasales gazeuses pour le rétablissement de la perméabilité nasale.
- ◆ Tous ces soins ont pu modifier le terrain de l'asthmatique. Les corticoïdes et les antibiotiques n'ont qu'une action éphémère sans compter les dégâts que ces médicaments peuvent causer dans les autres parties du corps dans l'asthme et les bronchites chroniques.

La cure thermale est un programme thérapeutique que les malades ont besoin et non d'une ordonnance hâtive de médicaments.

Les stations de la vallée que sont la Bourboule et le Mont-Dore répondent aux exigences de tous les malades, entre autres, asthmatiques et aussi de tous les médecins désireux d'utiliser l'ensemble des atouts pour soigner efficacement et sans danger grâce à une thérapie naturelle, écologique, tous les patients qu'ils soient adultes ou enfants (bébés dès 18 mois à La Bourboule)... Et une cure thermale revient moins chère qu'une hospitalisation souvent de longue durée !

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CURISTES MÉDICALISÉS

La FFCM est attentive aux patients handicapés. Elle a nommé un délégué national en 2015. En respect des orientations du Conseil National de la Résistance, elle estime également que la solidarité et l'union avec les associations attachées à la question sociale et au bien commun sont indispensables.

Elle s'est donc naturellement associée à l'action d'une vingtaine associations nationales (AIDES, UNAPEI, UNAFAM, APF, AFSEP...) contre le recul des droits et l'aggravation de la précarité en matière d'allocation adulte handicapé (AAH) et de pension d'invalidité. Car si une partie des bénéficiaires de l'AAH va bénéficier de la revalorisation de l'allocation, de nombreuses personnes en restent exclues. Ce qui est inacceptable pour ces associations. Tout comme il est injuste la décision de supprimer le bénéfice de la prime d'activité pour les salariés titulaires d'une pension d'invalidité. Cette mesure crée une forme de discrimination par rapport aux autres personnes dans l'emploi, qui, à revenu égal, bénéficieront bien de cette prime. Ainsi, la FFCM participe à la diffusion d'une pétition inter associative contre le recul des droits et l'aggravation de la précarité. Les personnes qui souhaitent apporter leur soutien peuvent signer la pétition sur les sites :

<https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm>

ou <https://www.change.org/handicap-maladie-stop-précarite>

Dans un tout autre sujet, La FFCM s'inquiète d'un rationnement du linge voire de la suppression d'une certaine catégorie qui représente selon elle « un risque de mise en danger de la santé et d'une atteinte à la dignité des curistes ». On en reparlera dans un prochain numéro.

FFCM : 06 83 27 22 80 ; ffcm@libertysurf.fr

président : J.-P. Grouzard